NOTES ET COMMUNICATIONS

I

LA PROPENSION AU CONCRET DANS LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE LATINES

PAR J. MAROUZEAU
Professeur honoraire à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Diverses particularités grammaticales (emploi des termes évocateurs de personnes ou de choses, recours à la seconde personne, usage des déictiques) et certains procédés d'expression, surtout en poésie (appel au particulier, à l'imagé, au nom propre), font apparaître la langue et la littérature latines comme susceptibles de caractérisation par le goût du réel et du concret.*

J'ai cru pouvoir suggérer, dans mon ouvrage sur *Quelques aspects de la formation du latin littéraire* (Paris, Klincksieck, 1949), que les Latins semblent avoir hérité de leur longue pratique d'une vie rurale une disposition d'esprit qui les oriente vers des modes d'expression concrète. Je voudrais résumer ici, pour les soumettre à l'examen, les observations déjà faites, en y ajoutant quelques éclaircissements et compléments.

1) Au lieu d'énoncer une qualité, une manière d'être ou d'agir, le latin nomme volontiers l'objet ou la personne qui peut être considérée comme la réalisant ou la symbolisant : *pectus* = le sentiment, *sales* = l'esprit, *clamor admirantium* = un cri d'admiration, *a puero* = dès l'enfance.

2) Un énoncé abstrait se résout fréquemment en une expression analytique qui met en avant la mention de la personne ou de la chose, accompagnée d'un qualifiant ou déterminant : *gratus animus* = la la reconnaissance, *res secundae* = la réussite, *Caesare auctore* = à l'instigation de César.

3) Au nom d'action abstrait on substitue un énoncé verbal par l'emploi d'une périphrase : *quod sentio* = mon sentiment, *quae uis* = ta volonté.

4) Ou bien on a recours à une forme nominale de la conjugaison : *ab urbe condita* = depuis la fondation de la ville, *opus est consulto* = il faut de la réflexion, *principium mouendi* = le début du mouvement.

5) Si l'on accepte le substantif abstrait, on se plaît à le pluraliser, comme pour substituer au concept les réalités par lesquelles il se manifeste : *irae* = l'irritation, *fastidia* = l'ennui.

6) Si l'on énonce une qualification par recours à un adjectif, on met volontiers l'adjectif au neutre, comme pour le particulariser dans l'ordre du concret : *uerum* = une chose vraie = la vérité, *praeclara* = des choses belles = la beauté.

7) Le substantif abstrait étant employé tel quel, on le personnifie volontiers en lui prêtant une activité, une affectivité ; principe d'une construction qui a souvent été considérée comme exceptionnelle en latin, et qui est, au contraire, recherchée : *hoc patitur consuetudo, fert humanitas* (Cic., *De off.* II, 14).

8) Ce processus de personnification conduit à la création d'entités qui, en poésie surtout, se multiplient au point de finir par constituer, comme en marge de la religion romaine, une sorte de panthéon supplémentaire ; c'est ainsi qu'on prête vie et sentiment à *Formido*, *Timor*, *Luctus*, *Egestas*, *Pudor*, *Curae*, *Minae*...

9) Certaines notions comportant des doublets dont l'un énonce le concept pur et simple dans sa généralité, tandis que l'autre évoque sa matérialisation, le latin fait volontiers un sort au supplétif concret, ce qui conduit, par exemple, à éliminer *ferre* au profit de *portare*, *magnus* au profit de *grandis*.

10) Dans un ordre d'idées voisin, le latin préfère à ce que nous appelons quelquefois les mots-signes, tels que les verbes passe-partout de sens très général : *esse*, *ire*, des verbes concrets, qui expriment une manière d'être ou d'agir : *sedere*, *stare*, *iacere*, *ambulare*, *gradiri*, *uehi*, *ferri*. C'est le principe des locutions telles que : *stabat attonitus*, *incedo regina*, favorites en particulier des poètes.

11) Le latin montre une prédilection pour les mots qui énoncent une situation, une attitude, une position dans l'espace ; on connaît l'usage abondant et nuancé qu'il fait des pronoms ou adverbes démonstratifs : *hic*, *iste*, *ille*, *huc*, *illuc*..., lesquels, par un souci remarquable de précision, sont presque toujours pourvus de la particule déictique *-c*.

12) On remarquera que parmi les démonstratifs latins *iste* a acquis une valeur préférentielle, au point qu'il s'est peu à peu substitué à *hic* à titre de démonstratif fortement déictique. C'est que l'appel à la seconde personne, c'est-à-dire à un interlocuteur supposé, relève de la tendance à transposer l'imaginé dans le réel.

13) L'appel à un interlocuteur supposé se marque aussi par un procédé syntaxique, celui qui consiste à exprimer l'idée de l'indéfini par l'emploi de la seconde personne dans les propositions hypothétiques ou injonctives : *crederes* = on aurait cru, *ne dixeris* = qu'on n'aille pas croire.

14) En généralisant, on peut observer que l'écrivain latin, quel que soit son propos, se suppose volontiers en présence non d'une communauté anonyme de lecteurs possibles, mais d'un auditeur imaginé, qu'il interpelle : *age, uide ne...*, qu'il fait parler : *inquis, dices*, de qui il attend la réplique : *at enim...* Ce destinataire de l'énoncé est souvent mis en scène sous le couvert d'un personnage réel : Memmius pour Lucrèce, Mécène pour Horace, Lucilius pour Sénèque. De sorte que, même si l'ouvrage n'est pas, comme il arrive souvent, effectivement dialogué, il se présente cependant à peu près comme un dialogue qui comporterait un personnage muet ; ainsi les traités philosophiques de Sénèque, appelés en fait *Dialogi*.

15) De cet aspect de la composition littéraire, on peut rapprocher le type de littérature quasi orale dont la coutume des récitations publiques a fait la vogue. On sait que pendant une longue période la caractéristique de l'œuvre littéraire fut d'être composée pour un public et en prévision des réactions de ce public ; ce qui en un sens est sans doute une tare et a pu fausser les lois de l'esthétique, mais qui, du point de vue qui nous occupe, nous fait apparaître l'œuvre comme orientée vers le concret et le vivant.

16) On a parfois noté le souci qu'ont les écrivains latins de l'analyse et de la particularisation. Ce qu'on a moins observé, c'est que le processus d'analyse se fait surtout dans le sens d'une déviation vers le concret. Les poètes surtout sont coutumiers du fait. Soit le concept de richesse : au lieu de l'exprimer globalement et abstraitement, on le ramènera à ses composantes matérielles : or, argent, pierreries. C'est ce qu'observe fort bien l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, sous le titre « denominatio » (IV, 32, 43). Les exemples du procédé abondent : pour Juvénal, la richesse, c'est le luxe des parcs et de l'argenterie : « hortos, argentum uetus » (*Sat.* I, 74), ou bien l'or que roule le Tage : « omnis harena Tagi quodque in mare uoluitur aurum » (*Sat.* III, 54). Pour Virgile, le mariage, c'est les flambeaux et la chambre nuptiale (*Aen.* IV, 18) ; la mort, c'est les cendres et les Mânes (IV, 34) ; le matin, c'est le jaillissement de la lumière (IV, 118 ; V, 64)...

17) Ce n'est plus une analyse, c'est une accession au réel et au particulier par degrés successifs qu'on observe souvent. Dans le poème que contient le *Satiricon* de Pétrone (ch. 89), l'auteur, ayant à énoncer que les Grecs font le siège de Troie depuis déjà dix années, cherche à

la désignation de « l'année » un supplétif imagé, que lui fournit la notion « d'été » ; puis l'été est symbolisé par « la moisson » qu'il fait mûrir, et ainsi, par une succession de décalages qui nous amène des Grecs à l'idée du siège, puis de sa durée, puis des années accumulées, puis des étés, enfin des moissons, nous aboutissons à cette phrase-énigme : « Iam decuma maestos... Phrygas obsidebat messis » = Déjà la dixième moisson faisait le siège des Phrygiens.

18) Décalage du même genre, et combien fréquent chez les poètes, lorsqu'une notion est suggérée par l'évocation d'une personne : l'éloquence par Cicéron, la richesse par Crésus, l'habileté par Dédale. Les divinités surtout sont appelées à jouer ce rôle de symboles : Bacchus = le vin, Vulcain = le feu, Mars = la guerre... D'où les formules du type : « Sine Cerere et Libero friget Venus » = Sans pain et sans vin l'amour gèle.

19) Procédé voisin : les personnes et les choses suggèrent l'évocation des régions d'où elles sont originaires : les Muses sont de l'Hélicon ou du Parnasse, de l'Olympe ou de Dicté, de Piérie ou d'Aonie. L'adjectif tiré d'un nom propre en vient ainsi à faire fonction de qualificatif, avec l'avantage d'être en même temps porteur d'image ; d'où : le miel de l'Hymette, le marbre de Paros, la pourpre de Tyr, l'encens d'Arabie... C'est au point que parfois l'appropriation se fait contre toute vraisemblance : Virgile (séduit accessoirement par le souvenir de modèles grecs) évoque les « grues du Strymon » parmi les fléaux qui menacent les campagnes latines, « les prés Asiens du Caystre » à propos des signes de pluie que doit observer le laboureur italique ; le nomade libyen est flanqué « d'un carquois de Crète et d'un chien d'Amyclée ». Le processus est devenu artifice poétique.

20) L'emploi du nom propre présente par lui-même un avantage pour qui est sensible au charme du concret ; il est évocateur soit de personnes prestigieuses, soit de lieux pittoresques, exotiques, mystérieux ; il nous transporte dans une ambiance propre à satisfaire notre soif de visions. On ne peut pas ne pas être frappé de l'abondance des noms propres dans la poésie latine ; ainsi dans telle courte ode d'Horace prise au hasard (II, 6) : *Gades... Cantabrum... Syrtes... Mauro... Tibur... Argeo... Galaesi... Laconi... Phalantho... Hymetto... Venafro... Aulon... Falernis...* L' « index nominum » d'une édition d'Horace ne comporte pas moins de 3,000 noms propres, dont on verra que beaucoup, si l'on se reporte au texte, n'ont d'autre nécessité que de fournir des évocations, donc de prêter à la constitution d'un procédé poétique.

— Partis de la langue et de la grammaire, nous voici, après avoir parcouru la littérature, parvenus à ce qui en est la forme éminente, la poésie. Il est sans doute significatif que dans cette revue rapide nous

ayons trouvé à chaque pas des particularités propres à s'expliquer par un appel au goût pour le réel, l'imagé, le concret. Que ce chef d'explication puisse suffire à éclairer la littérature latine, je ne le prétendrai pas ; mais j'ai peine à croire qu'en poursuivant les recherches dans ce sens on n'arrive pas à mieux comprendre certains aspects de la pensée antique et de ses modes d'expression.

J. MAROUZEAU,

II

LES DÉBUTS DU MONNAYAGE ROMAIN

PAR E. CAVAIGNAC
Professeur honoraire à l'Université de Strasbourg

SOMMAIRE. — *Deux ouvrages récents remettent en cause les datations admises par Mattingly pour les débuts du monnayage romain : M. Sydenham propose d'abaisser les dates, plaçant, par exemple, la série de bronzes à la proue à la fin de la première guerre punique, tandis que M^me^ Breglia, revenant aux anciennes théories, la fait remonter jusqu'au IV^e^ siècle. La solution moyenne et conciliatrice de M. Mattingly a l'avantage d'être en accord avec de notables données historiques.*

Les numismates du XIX^e^ siècle et du début du XX^e^, partant d'un passage de Pline qui plaçait le début du denier (*sic*) en 269, étaient amenés à situer le début du monnayage romain vers 340, les as lourds (série de la proue, par exemple) dès la fin du IV^e^ siècle, l'argent dit « romano-campanien » (le quadrigat, par exemple) vers 300 ; enfin, le *denier* (avec l'as sextantaire) à partir de 269.

Depuis 1920, M. Mattingly a combattu cette théorie, en vertu des considérations suivantes :

1° La quantité négligeable des deniers qu'on peut plausiblement attribuer au III^e^ siècle, alors qu'au II^e^, depuis 172 surtout (magistrats monétaires), ils foisonnent. L'argument du « hasard des fouilles » n'est pas recevable.

2° Les as lourds, la série à la proue notamment, se rattachent très raisonnablement à l'essor de la flotte pendant la première guerre punique (264-241).

3° C'est la monnaie d'argent qui a été inaugurée en 269, et le monnayage n'a commencé qu'avec les triumvirs monétaires (289).